

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 5/2019

le 20 mars 2019

Parcours Courbet (suite).

1003-ADM-1903-PAD-rc-Comm05-Parcours_Courbet_Suite.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,


Suite au renvoi de la votation sur le préavis N° 17/2018 relatif au projet de création d'un parcours Courbet lors de la dernière séance du Conseil communal, l'ouvrage a été remis sur le métier afin de présenter un préavis complémentaire permettant au plénum de prendre sa décision.


Ce travail ne pourra cependant pas être fait dans les délais permettant de porter cet objet à l'ordre du jour de la séance du Conseil du 20 mars. Dès lors, ce dossier sera traité lors de la séance du 1^{er} mai prochain.

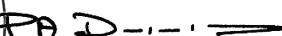
AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic :

Le secrétaire :


Alain Grangier


MUNICIPALITÉ DE LA TOUR-DE-PEILZ
LIBERTÉ ET PATRIE


Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 4 mars 2019

